

**Nos +** - Des **prestations 7 jours/7.**

- Un **seul numéro d'appel**  
pour répondre à vos questions : **05 63 97 75 75**

- Une **astreinte téléphonique** en dehors des  
heures d'ouverture des bureaux.

- Des **aides financières** (nous vous aidons à  
constituer le dossier de demande d'aide).

- Des **avantages fiscaux : déduction  
jusqu'à 50 % des frais engagés \***  
(\* de l'impôt sur le revenu

- La possibilité de régler vos  
factures par **CESU  
préfinancé.**

- Le **crédit d'impôt**  
pour personnes  
non retraitées.

Agrément qualité  
n° R/160112/A/081/Q/002

Association autorisée  
par le Conseil Général du Tarn et de l'Hérault

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,  
des Soins et des Services aux Domiciles.



# Garde d'enfants à domicile

Depuis plus de 40 ans, l' Adar est une association spécialisée dans le service à domicile, détentrice de plusieurs agréments lui permettant de répondre aux besoins des ménages et des familles en matière de garde d'enfants à domicile, aide au ménage et repassage, service d'accompagnement des personnes handicapées et aide aux seniors. L' Adar, c'est plus de 1 500 personnes aidées par an.



Spécialiste  
des horaires  
atypiques.



## Pour les parents

Quels que soient leurs revenus, leur situation familiale et leur projet professionnel.

### ✓ Famille **monoparentale en insertion professionnelle**

Permettre au parent qui a la garde de l'enfant

- de participer à des stages ou des formations professionnelles, en étant assuré de la garde de l'enfant par un professionnel
- de répondre à une offre d'emploi, même à temps partiel.

### ✓ Familles bénéficiant des **minima sociaux**

Permettre aux parents les plus démunis

- de bénéficier d'une garde d'enfant avec une participation équivalente à une garde en structure,
- de répondre à des offres d'emploi, même ponctuelle.

### ✓ Familles travaillant sur des **horaires atypiques**

Permettre aux parents dont les horaires de travail ne sont pas conformes aux horaires d'ouverture des structures classiques

- de répondre aux exigences professionnelles imposées par leur fonctions,
- de préserver le rythme biologique de leur enfant, et de compter sur un relais professionnel.

## Pour les enfants

✓ Tous les enfants, y compris ceux atteints d'un handicap.

✓ Tous les enfants qui ont besoin d'un accueil sur des horaires étendus:  
**entre 6 heures et minuit**

✓ Tous les enfants de moins de 6 ans qui ont besoin d'un accueil sur des horaires spécifiques :

**dimanche et jours fériés**

*Adar*

4, rue Aymeric - 81800 RABASTENS  
Tél: 05.63.97.75.75

lundi - mercredi - vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
mardi - jeudi, de 9h00 à 12h00

adar.rabastens@adar81.fr  
www.adar81.fr

Pour vous permettre de conserver une activité professionnelle en toute quiétude, et dans le respect du rythme biologique de votre enfant, nous possédons un savoir faire dans :

- l'accompagnement et garde d'enfant dès la naissance,
- l'accompagnement d'enfants à l'école, dans leurs loisirs ...